



## PIEBÎEM

Préserver l'Identité Environnementale  
de la Bretagne Sud et des Îles contre l'Eolien en Mer

Intervention de PIEBÎEM (Préserver l'Identité de la Bretagne sud et des îles contre l'éolien en mer) Manifestation d'Erdeven, 28 juin 2025

Eric Sartori, Secrétaire

PIEBÎEM : Préserver l'Identité de la Bretagne sud et des îles contre l'éolien en mer), notre nom ; notre logo annoncent bien le programme.

Je vais donc vous parler d'éolien en mer et par exemple de son actualité récente :

1) Fécamp, Saint-Nazaire et Saint-Brieuc, les trois parcs éoliens en mer en fonctionnement actuellement, produisent une électricité à **150-180 €/MWh que RTE est obligé de prendre avant de la revendre ...à prix négatifs** donc en donnant de l'argent lorsqu'il y a surproduction éolienne en éolienne , ce qui arrive de plus souvent . Ne riez pas, c'est nous qui, payons

Alléluia, les exploitants de ces parcs ont accepté une modification de leur contrat : en cas de surproduction , ils s'arrêteront de produire. Par contre RTE leur versera toujours environ 150-180 €/MWh pour compenser ce qu'ils auraient produit s'ils ne s'étaient pas arrêté. La seule différence, c'est que RTE n'est plus obligé de vendre à perte leur production. Ne riez pas, c'est vous, c'est nous qui continuons de payer

2) La presse au service des promoteurs éoliens a fièrement annoncé la mise en service des trois premières éoliennes ( sur 61 futures )de Yeu-Noirmoutier ( à 12 km de la côte d'Yeu. Elles ont donc commencé à produire une électricité à 167 € du MWH ... alors que la demande était nulle et les prix négatifs. Ces productions à perte, c'est encore vous, c'est encore nous qui les payons. On ne gâche pas le vent a eu le culot de dire l'exploitant ; non c'est l'argent des contribuables, l'argent des gueux qu'ils gâchent et massivement.

3) La même semaine, la presse a aussi fièrement annoncé le premier parc éolien flottant ( ce qu'on veut nous mettre en Bretagne sud) en Méditerranée. Provence Grande Large, 3 éoliennes qui produisent de l'électricité à 240€/MWh et même à ce prix ne sont pas rentables . 3 éoliennes de 8MW (déjà complètement dépassées puisqu'on parle maintenant d'éolienne d'environ 20 MW avec un système

d'ancrage dont le fabricant nous dit qu'il e sera jamais réutilisé. Là encore, 'est vous, c'est nous qui payons...

Comme c'est nous, les contribuables et consommateurs, qui payons, cas unique en Europe le raccordement des parcs éoliens en mer 37 milliards d'euros dit RTE, mais c'est simplement le raccordement direct; si l'on prend en compte les modifications du réseau à terre qu'il faudra , ce sera plus proche de 60 milliards d'euros, nous dit le premier président et fondateur de RTE . Partoutailleurs, ce sont les promoteurs éoliens qui paient.

Et concernant le moratoire que nous demandons, il ***est parfaitement conforme aux préconisations de l'Académie des Sciences***, exprimées notamment dans son cahier d'acteur PPE3 : "Avec des besoins en électricité de 508 TWh en 2035, aucune capacité supplémentaire de production électrique ne serait alors nécessaire, la production actuelle étant suffisante. Pourquoi, alors, envisager 200 TWh d'énergies renouvelables (EnR) supplémentaire." ... "L'Académie des sciences déconseille un développement précipité et massif des sources d'énergie non pilotables sur la base de prévisions de consommation surestimées

Mais je voudrais aussi vous parler de patrimoine, de patrimoine commun à tous !

Cette zone éolienne Bretagne sud, c'est une cinquantaine d'éoliennes flottantes d'environ 300 mètres de haut à proximité de Belle-Île, Groix, Quiberon qui sera en visibilité depuis Saint-Gildas-de-Rhuys jusqu'au Pouldu, sur toute la côte du Morbihan. Les aiguilles de Port Coton peintes par Monet, la Pointe des Poulains, l'Apothicaierie, Port Donnant, à Belle-Île, la côte sauvage, l'isthme de Penthièvre et la Grande Plage à Quiberon, la Pointe de l'Enfer, l'anse de Locmaria et la pointe Saint-Nicolas à Groix, seront en pleine vue sur zone industrielle ! A Port Coton, immortalisé par Monet, le soleil ne se couchera plus sur la mer.

Ce patrimoine paysager, il vous appartient à tous, et c'est aussi le patrimoine de ceux qui parfois n'en ont pas d'autres, les Gueux ; et en dehors de l'argent, on nous vole aussi cela, qui est inestimable

En plus des atteintes paysagères, les atteintes patrimoniales sont considérables : des sites mégalithiques prestigieux comme le tumulus Saint-Michel à Carnac auront pleine vue sur les éoliennes. A Erdeven, l'atterrage prévu par RTE passera en forage dirigé sous une partie des sites mégalithiques concernés par le classement Unesco. Ce patrimoine mégalithique , caractéristique de l'identité bretonne , que l'on s'apprête , et c'est heureux à faire reconnaître par l'Unesco, il est aussi le patrimoine de tous , y compris de ceux qui n'ont pas d'autre patrimoine – et ça aussi on nous le vole.

*Notre position est claire la connexion de Bretagne Sud ne doit pas passer par le champ de menhirs d'Erdeven, point.* Ce serait une forme de profanation tranquille et de mépris de ce patrimoine multimillénaire et si lié à l'identité bretonne – imagine-t-on des éoliennes en visibilité du château de Versailles et connexion à travers le parc. C'est pourquoi avec ceux qui le souhaitent nous irons à 15 heures à Kerzhéro rendre ne forme d'hommage aux menhirs et signifier notre refus. Après tout, une autre possibilité de moindre impact, initialement envisagée par RTE est possible le long de la voie ferrée du Tire Bouchon.

En plus des atteintes paysagères et patrimoniales, il y a les atteintes à la biodiversité unique et préservée . Sous la zone éolienne et sous la partie maritime du raccordement figurent des habitats, des structures rares, uniques et extraordinaires , hôtes d'une biodiversité immense : coraux des mers froides, bancs de maërl, herbiers de zostères, pennatules et terriers de langoustine ( 45 millions nous explique Setec chargé de l'évaluation environnementale ). Ces fonds seront raclés par les ancrages et les câbles des éoliennes flottantes ; le moindre bateau qui jetterait son ancre sur de tels fonds se prendrait une samende, là ça passe crème pour les promoteurs éoliens. Il faut un siècle pour refaire un banc de maërl.

Et il y a les menaces pour les oiseaux : La zone éolienne Bretagne sud au milieu de quatre zones Natura 2000 et deux réserves ornithologiques présente un danger imminent de destruction massive pour l'avifaune non seulement locale, mais aussi à l'échelle continentale, . Les 59 autorisations de destruction d'espèces protégées de Saint-Brieuc seront largement dépassées, avec des espèces concernées en péril grave : *Guillemot de Troïl, Pingouin Torda, Macareux moines, Eider à duvet, Puffin des Baléares, Puffin des Anglais, Océanite tempête, Goéland d'Audouin, Goéland cendré*

*Et il y a l'atterrage à Erdeven, dont RTE avoue lui-même que le raccordement a été orienté sur une côte sensible du Morbihan. Comment dire autrement* Le massif dunaire Gâvres-Quiberon et ses zones humides associées sont classés *Natura 2000* et, au-delà, d'autres espaces proches font l'objet d'inventaires ZNIEFF et sont le refuge d'espèces végétales ou animale protégées RTE veut passer à travers un complexe d'habitats des zones humides intradunales exceptionnel : **comportant 34 espèces végétales à forte valeur patrimoniale**, une richesse botanique spécifique des milieux sableux et dunaires unique et fragile et une faune protégé éventuellement menacée par l'atterrage : chauves-souris, loutre, libellules, Triton crêté

Cette biodiversité, c'est aussi le patrimoine de tout le monde, y compris de ceux qui n'ont pas d'autres patrimoine et cela aussi on nous le vole, qui est inestimable

Nous ne pouvons accepter que soit ainsi **annihilé plus de cent ans de protection du littoral morbihannais et de sa biodiversité unique par sa richesse**

PIEBÎEM rappelle son opposition absolue au projet Bretagne sud, l'un des pires qui soient puisqu'il cumule les inconvénients de l'éolien flottant (coûts extravagants, #250€/MWh, absence de maturité technique, agression de fonds marins exceptionnels par les ancrages et les câbles dynamiques) et ceux de l'éolien posé proche des côtes (maximisation des atteintes paysagères et patrimoniales, des atteintes à la vie marine littorale, des conflits d'usage avec la pêche artisanale côtière, et c'est pire encore avec l'éolien flottant qui en raison de son réseau de câbles interdit toute activité de pêche, malgré ce que tente de faire croire le Vice Président de la Région Bretagne Daniel Cuffe , aussi le nautisme, le tourisme).

Plus généralement, PIEBÎEM rappelle son opposition à un programme éolien en mer insensé de 45 GW, qui constitue une industrialisation à marche forcée de la mer côtière sans intérêt climatique dans le contexte français, dangereux pour la sécurité d'alimentation électrique, économiquement et socialement insoutenable, ravageur pour nos paysages littoraux et leur riche biodiversité avec des promesses fallacieuses d'emploi et de fortes dépendances étrangères et mettant en péril des activités comme la pêche côtière artisanale, le nautisme, le tourisme...

Avec tous ceux qui sont ici, avec les Gueux et Alexandre Jardin, la démonstration est faite qu'il est possible de faire reculer les politiques, et d'obtenir l'annulation de certaines mesures. La colère et aussi le combat partout sur toutes les côtes monte contre l'éolien en mer : gagner devient possible !

## **PIEBÎEM**

**Préserver l'Identité Environnementale de la Bretagne sud et des Îles contre l'Eolien en Mer**

**Rappelle son opposition à un programme insensé d'éolien en mer climatiquement nul voire négatif, électriquement inepte car dangereux pour la sécurité d'alimentation électrique, au coût de production exorbitant et économiquement non soutenable, néfaste pour l'économie locale, ravageur pour nos paysages littoraux et leur riche biodiversité**

**Contacts : [pebiem56@gmail.com](mailto:pebiem56@gmail.com)**

**<https://www.facebook.com/groups/pebiem>**

**<https://pebiem.webnode.fr>**

**Siret : [924 059 678 00012](https://siret.fr/92405967800012) ; RNA: W563011048**